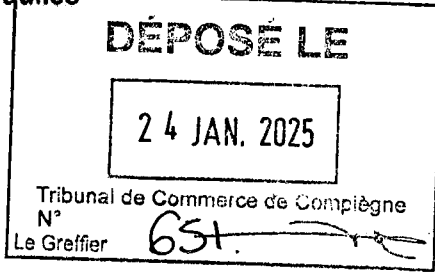


Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/01/2025 - 651 - 1976 B 50092 - 926 120 049 - POCLAIN HYDRAULICS





POCLAIN HYDRAULICS SAS

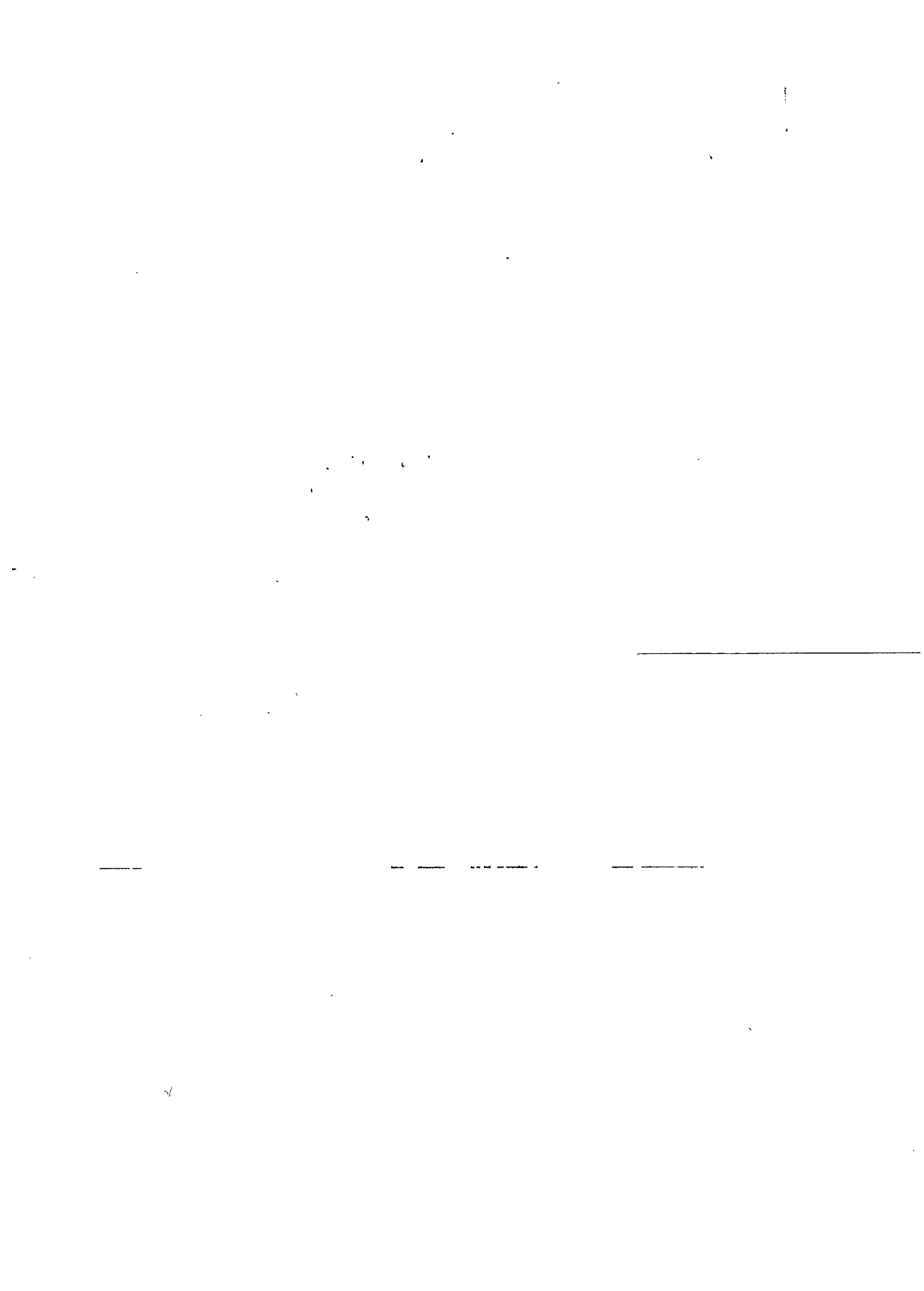
ROUTE DE COMPIEGNE

60410 VERBERIE

"Copie certifiée conforme
à l'original
Le Président"

Comptes au 31/12/2023



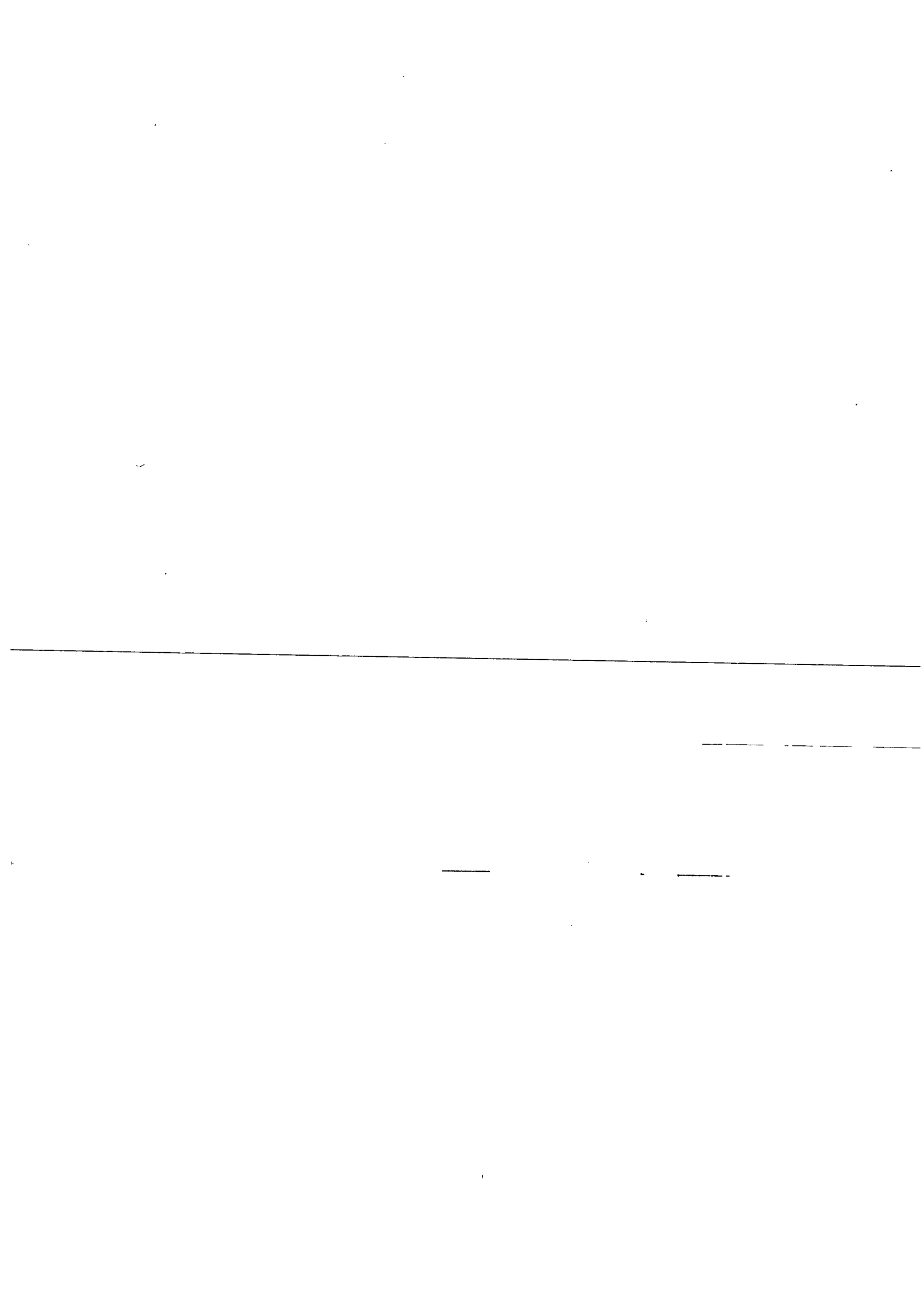


- SOMMAIRE -**Comptes annuels**

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Annexe	8
Immobilisations	17
Amortissements	18
Provisions et dépréciations	19
Créances et dettes	20
Composition du capital social	21
Variation des capitaux propres	22
Charges à payer et produits à recevoir	23
Charges et produits constatés d'avance	24
Charges et produits exceptionnels	25
Charges et produits sur exercices antérieurs	26
Situation fiscale différée et latente	27
Ecart de conversion sur créances et dettes	28
Filiales et participations 2023	29
Ventilation du chiffre d'affaires	30
Engagements de crédit-bail	31



POCLAIN HYDRAULICS SAS

Comptes annuels

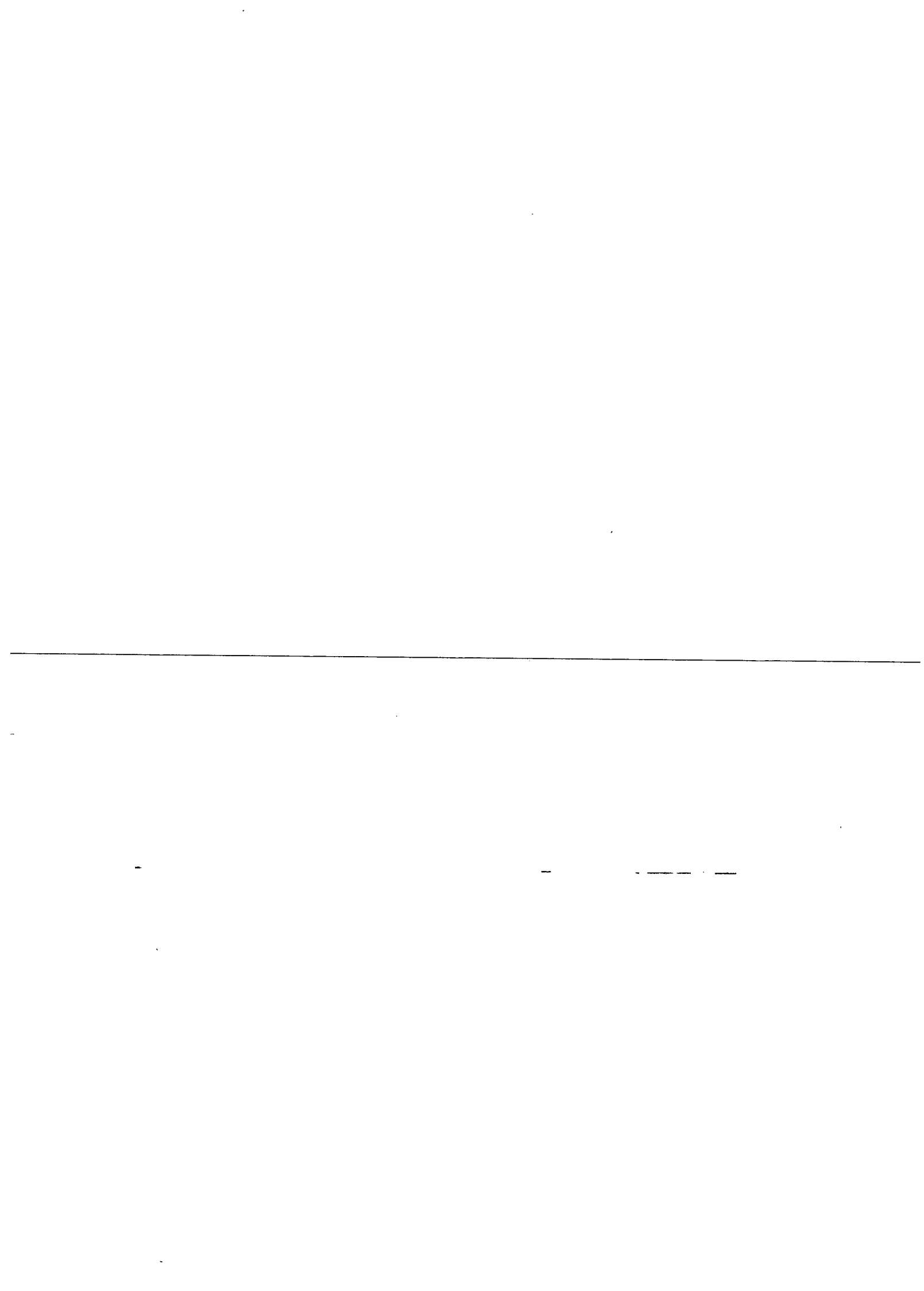
Société par actions simplifiée au capital de 8 123 039 euros

RCS COMPIEGNE B 926 120 049

Siège social :
Route de Compiègne
60410 VERBERIE

Tél. : + 33 (0)3 44 40 77 77
Fax : + 33 (0)3 44 40 77 99

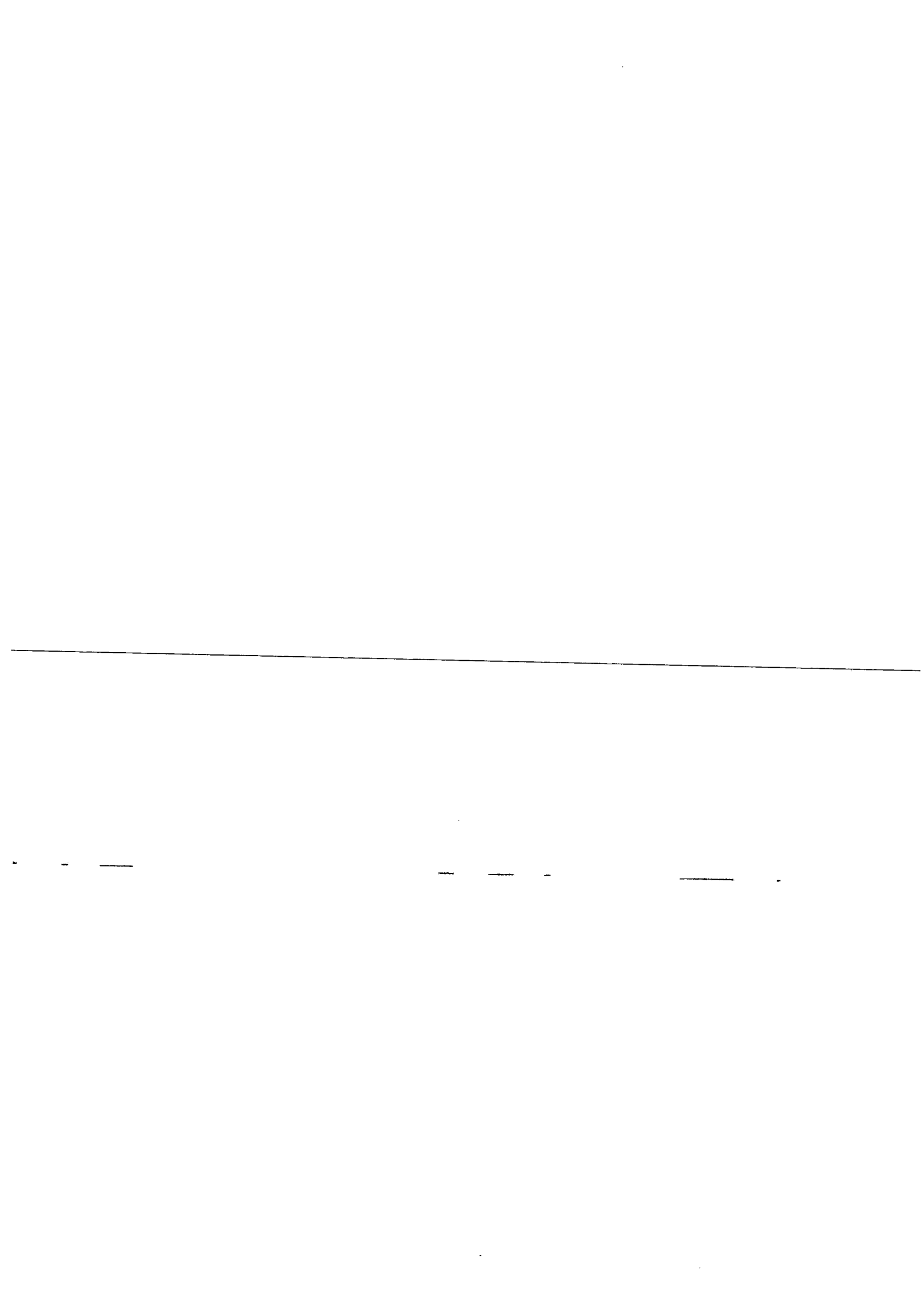
www.poclain-hydraulics.com



Bilan - Actif

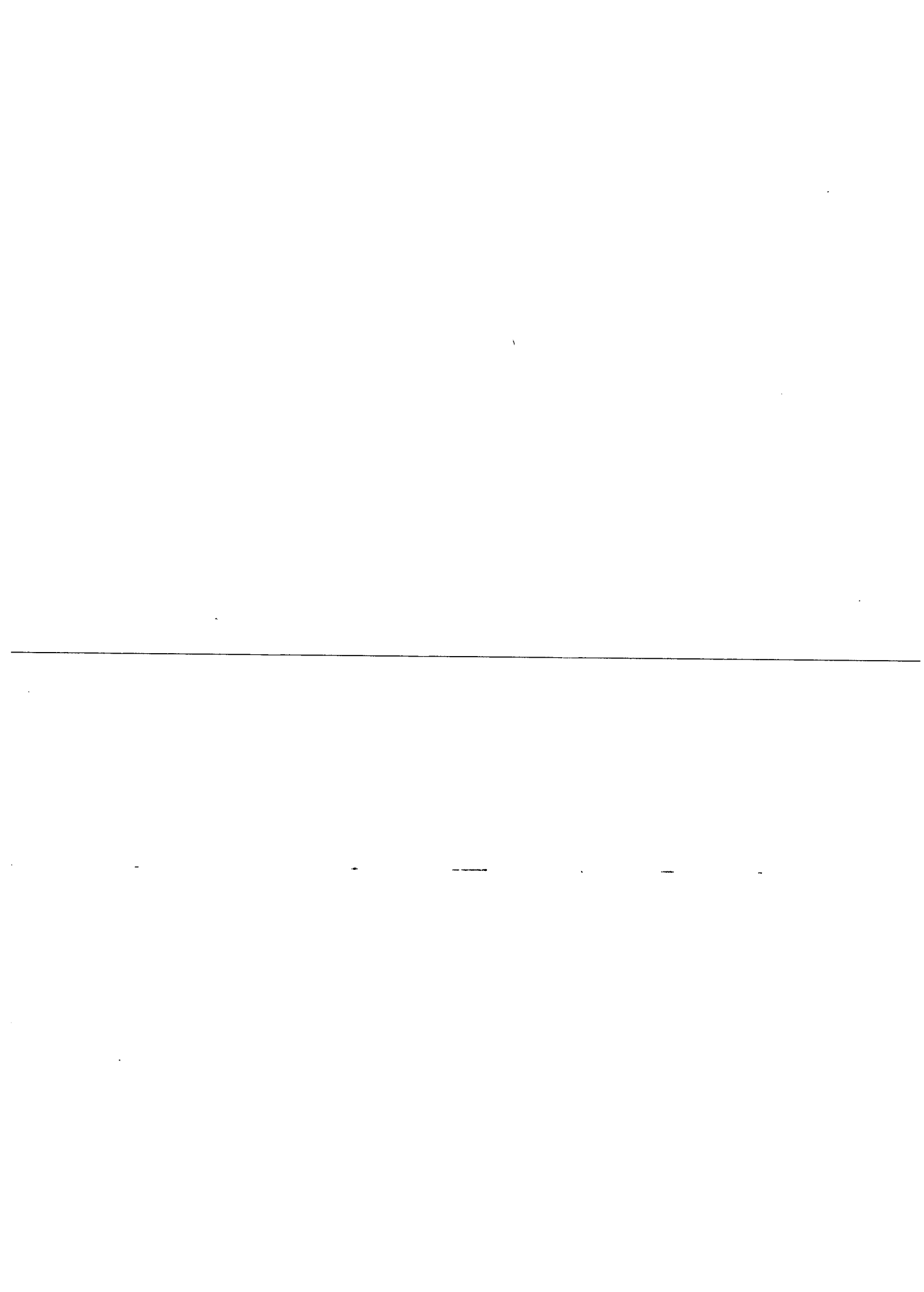
Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	223 695	223 695		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 181 874	503 112	678 762	697 154
Constructions	14 340 815	9 491 846	4 848 969	5 081 520
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	623 951	347 433	276 518	256 279
Immobilisations en cours				6 288
Avances et acomptes				9 900
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	109 427 615	445 941	108 981 674	104 319 934
Créances rattachées à des participations	28 123 832		28 123 832	40 868 787
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	738 720	21 075	717 646	517 646
ACTIF IMMOBILISE	154 660 502	11 033 102	143 627 400	151 757 507
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	297		297	297
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 112 641		3 112 641	4 359 043
Autres créances	42 334 638	6 000 000	36 334 638	41 109 557
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	68 488 485		68 488 485	20 013 090
Disponibilités	3 307 514		3 307 514	2 004 925
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 084		9 084	11 161
ACTIF CIRCULANT	117 252 659	6 000 000	111 252 659	67 498 074
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations	1 214 297		1 214 297	1 309 380
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	273 127 459	17 033 102	256 094 357	220 564 961



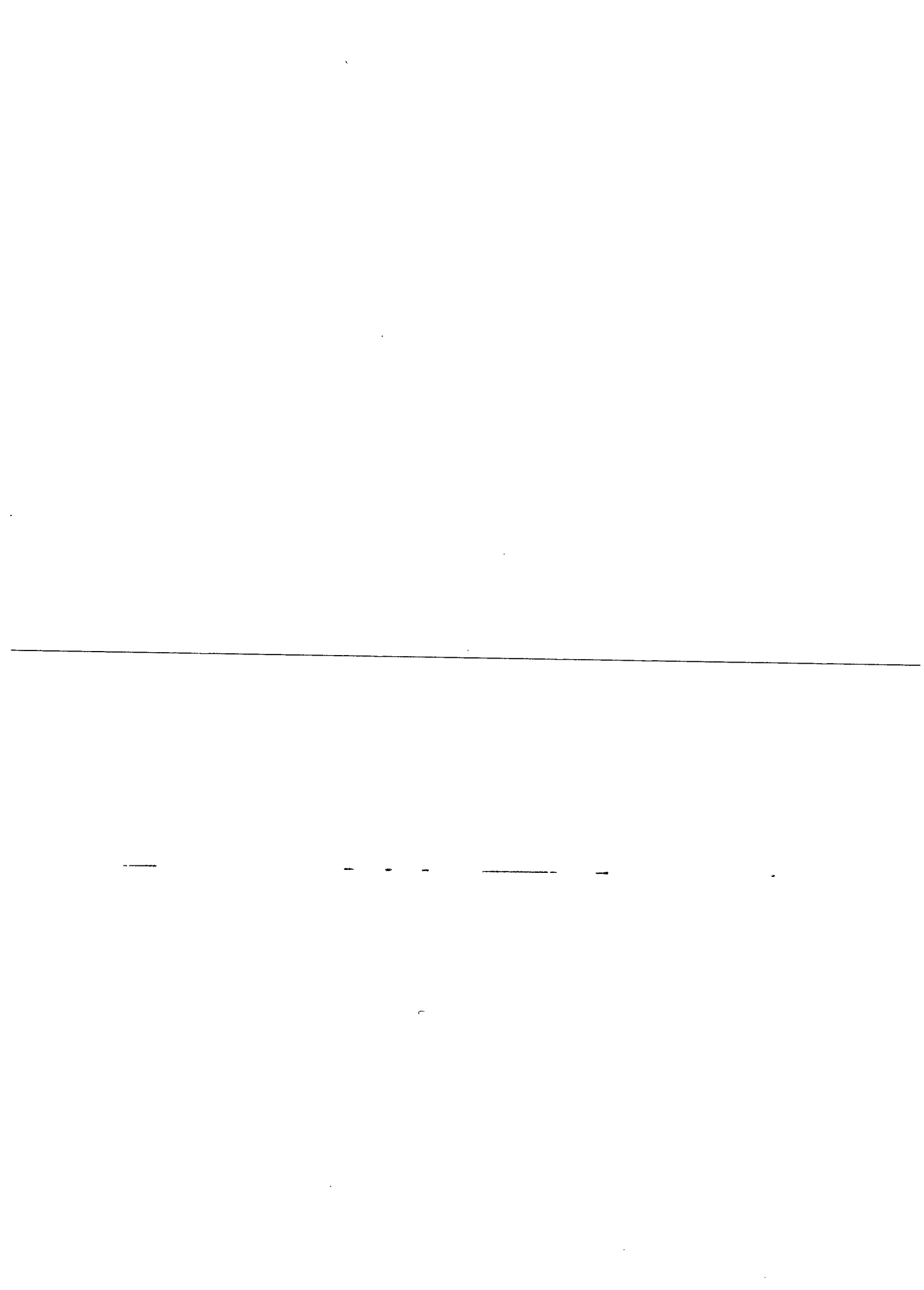
Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 8 123 039)	8 123 039	8 123 039
Primes d'émission, de fusion, d'apport	643 392	643 392
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	37 951	37 951
Réserve légale	924 517	924 517
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	1 558 214	2 157 207
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	38 129 300	28 401 006
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	297 768	282 777
CAPITAUX PROPRES	49 714 181	40 569 890
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 397 226	1 352 713
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 397 226	1 352 713
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 039 877	1 012 288
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 281 247	43 375 907
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	306 137	24 600 830
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 626 096	1 430 323
Dettes fiscales et sociales	71 808	86 808
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	321	321
Autres dettes	154 575 840	107 271 325
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	204 901 326	177 777 802
Ecarts de conversion passif	81 624	864 555
TOTAL GENERAL	256 094 357	220 564 961



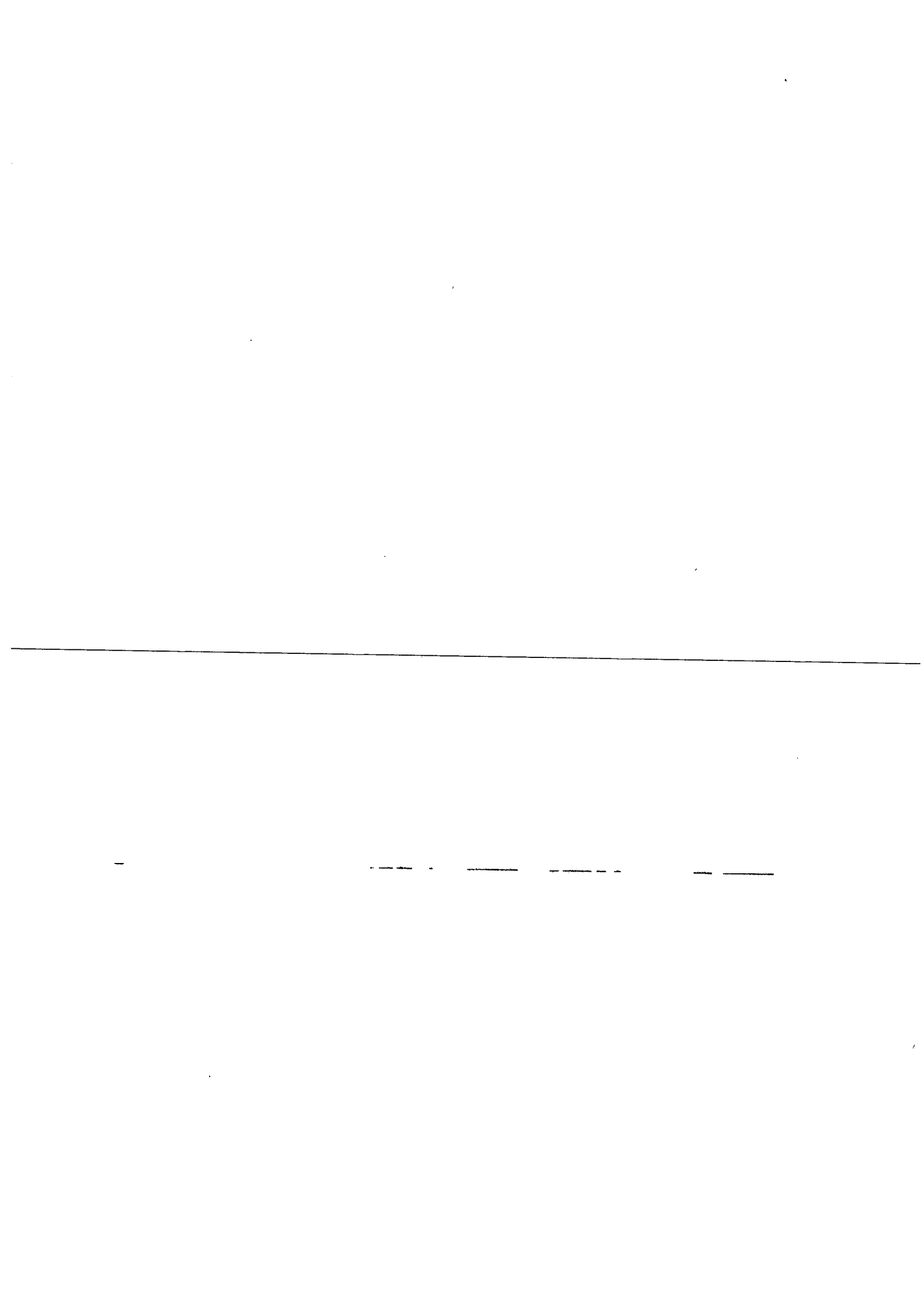
Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 243 675		2 243 675	2 112 162
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 243 675		2 243 675	2 112 162
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 716	
Autres produits			16 459 247	16 076 558
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 708 638	18 188 720
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 145 603	3 008 292
Impôts, taxes et versements assimilés			441 258	387 623
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			539 338	522 174
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			864 329	849 136
CHARGES D'EXPLOITATION			3 990 528	4 767 225
RESULTAT D'EXPLOITATION			14 718 110	13 421 495
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			27 866 785	19 581 018
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			2 246 109	1 756 016
Autres intérêts et produits assimilés			3 086 451	1 399 474
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			5 843 007	1 833 036
Différences positives de change			1 801 611	1 813 101
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			40 843 963	26 382 644
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 225 780	4 171 158
Intérêts et charges assimilées			6 294 979	2 845 216
Différences négatives de change			1 928 115	2 872 558
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			9 448 874	9 888 932
RESULTAT FINANCIER			31 395 089	16 493 712
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			46 113 199	29 915 207



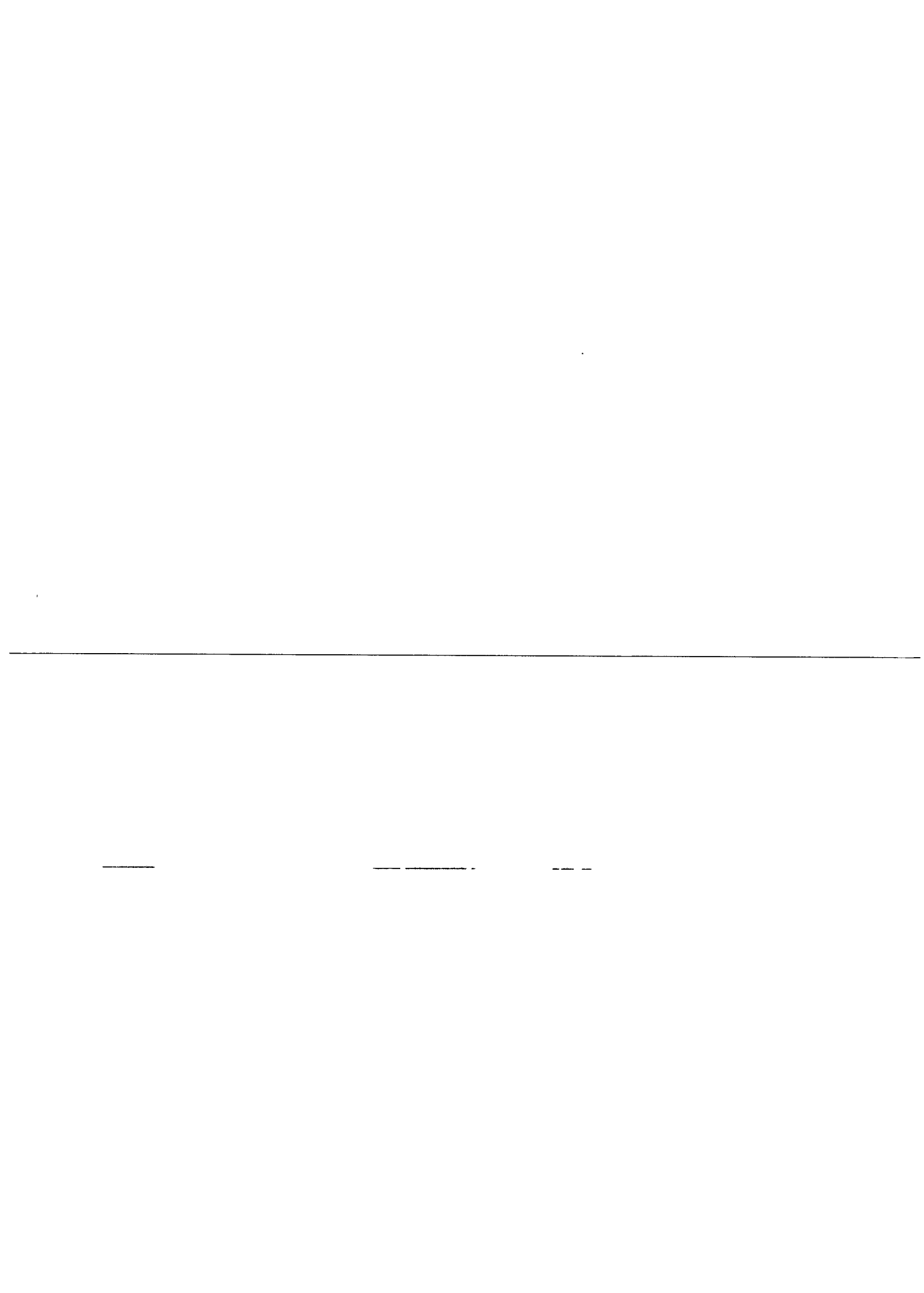
Compte de résultat

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Rèprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	9 111	3 009 111
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 111	3 009 111
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		34 044
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	6 024 101	33 101
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 024 101	67 145
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 014 991	2 941 965
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 968 908	4 456 166
TOTAL DES PRODUITS	59 561 711	47 580 475
TOTAL DES CHARGES	21 432 411	19 179 469
BENEFICE OU PERTE	38 129 300	28 401 006



POCLAIN HYDRAULICS SAS

Annexes



ANNEXE LEGALE

La présente annexe, qui fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été préparée par les soins de la société et arrêtée par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2024.

1. EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact de la crise Ukraine / Russie pour le groupe POCLAIN :

Nous avons stoppé tout échange commercial avec la Russie et la Biélorussie en 2022.

Le conflit au Proche Orient n'a pas d'impact sur la société car l'entité a une activité d'holding et de financement.

Les entités italiennes ont été fusionnées opérationnellement en septembre 2023 avec un effet rétroactif au 01/01/2023.

2. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN ŒUVRE

Les comptes annuels sont établis selon les normes comptables définies par le Plan Comptable Général approuvé par l'arrêté du 27 Avril 1982 et en conformité avec la loi du 30 Avril 1983 et le décret du 29 Novembre 1983. Il est fait application des recommandations du Conseil National de la Comptabilité, de l'Ordre des Experts Comptables et du Conseil National des Commissaires aux Comptes, ainsi que des autres principes comptables généralement admis. (Code du commerce - Articles L123-13, L123-14 et L123-17 / Décret n° 83-1020 du 29/11/83 - Articles 7-21-24 début, 24-1° - 24-2° et 24-3° / Règlement ANC n° 2014-03, ANC n° 2015-06 et ANC n°2016-07). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Immobilisations incorporelles

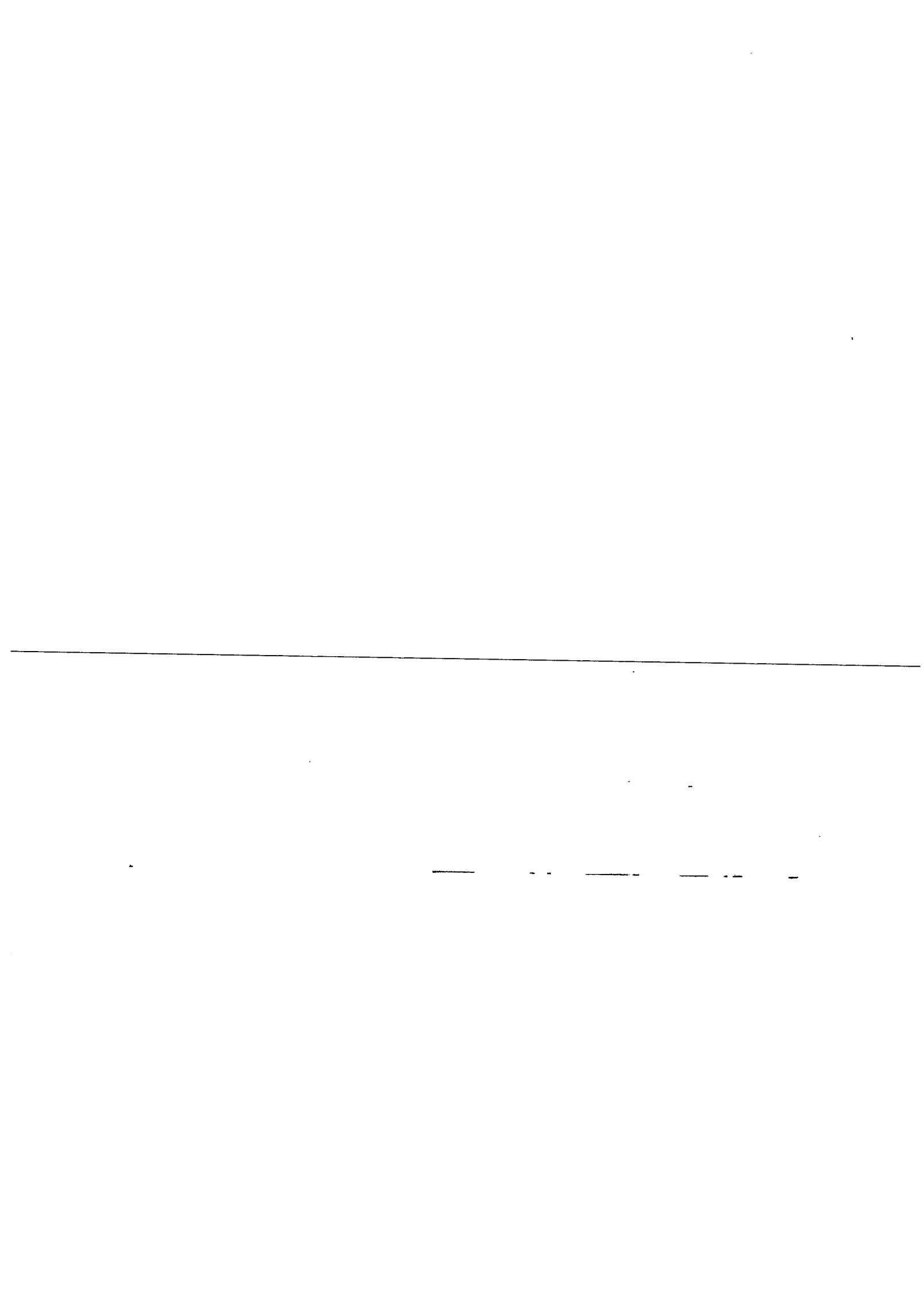
Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur le mode linéaire.

POCLAIN HYDRAULICS SAS comptabilise en charges les frais de recherche et développement.

2.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens, révisée le 1er janvier 2005 lors de la mise en application des normes portant sur les immobilisations par composants et leur amortissement (CRC 2002-10 et 2003-07).



L'amortissement comptable est effectué sur le mode linéaire, assorti le cas échéant d'un amortissement dérogatoire permettant de neutraliser l'impact fiscal de la modification des plans d'amortissement effectuée le 1^{er} janvier 2005.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Bâtiments et agencements : 120 à 480 mois,
- Autres immobilisations : 36 à 120 mois.

2.3 Participations

- 1- Les titres de participation sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition.
- 2- Dans le cas où la valeur d'inventaire des titres devient inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour la différence.
- 3- La valeur d'inventaire est appréciée selon une approche multicritère : quote-part de situation nette, budget d'exploitation prévisionnel, valeur d'utilité.

2.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement détectées.

2.5 Opérations en devises

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du taux de change du dernier jour de l'exercice. La différence qui en résulte est inscrite au bilan sous les postes « Ecart de conversion ».

Lorsque les créances ou dettes concernées font l'objet d'une couverture de change, la conversion est effectuée sur la base de cette couverture.

En cas de perte de change latente, une provision pour risque de change est constituée.

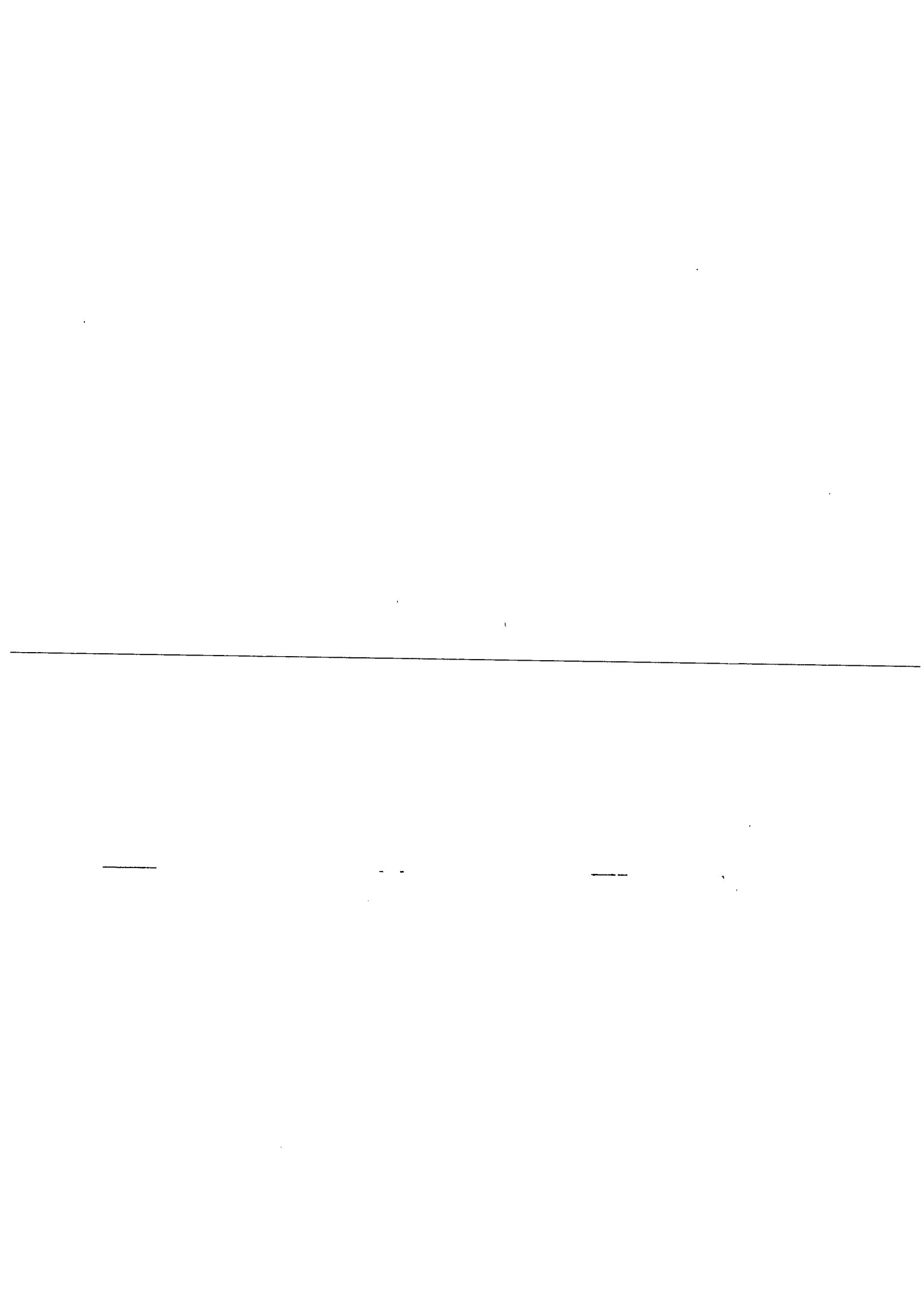
2.6 Disponibilités et concours bancaires

La convention de trésorerie conclue le 3 janvier 2000 à laquelle adhèrent les entités françaises, et élargie en 2002 aux filiales étrangères, est toujours en application au 31/12/2023.

2.7 Frais de recherche et développement

Il n'y a pas eu de dépenses de recherche et de développement engagées durant l'exercice.

Les biens durables acquis à des fins de recherche et développement sont comptabilisés en immobilisations lorsque les critères de durée d'utilisation (plus d'un exercice) et de valeur du bien (supérieure à 500 euros) sont respectés.



2.8 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture des comptes, portent en particulier sur les risques divers (litiges, contentieux) estimés en fonction de notre connaissance des dossiers à la clôture de l'exercice ainsi que sur les titres de participation pour lesquels la valeur d'utilité repose sur les prévisions d'activité des années à venir.

2.9 Comparabilité des comptes annuels

Les méthodes de présentation et d'évaluation sont demeurées inchangées par rapport à celles retenues pour l'exercice précédent.

3 FISCALITE

3.1 Intégration fiscale

POCLAIN HYDRAULICS SAS a opté pour le régime fiscal des groupes tel que prévu par les articles 233 A à Q du Code Général des Impôts.

La tête de groupe est depuis le 1er janvier 2007 la société POCLAIN SAS.

Chaque entité entrant dans le périmètre d'intégration fiscale supporte la même charge d'impôt que si elle n'avait pas été intégrée. Les dettes et créances d'impôt nées dans le cadre de l'intégration fiscale sont reconnues respectivement comme un passif ou un actif envers la tête de groupe.

Les entités entrant dans le périmètre d'intégration sont les suivantes :

Tête de groupe fiscal :

POCLAIN SAS

Filiales intégrées :

POCLAIN HYDRAULICS SAS

POCLAIN HYDRAULICS INDUSTRIE SAS

SMP SAS

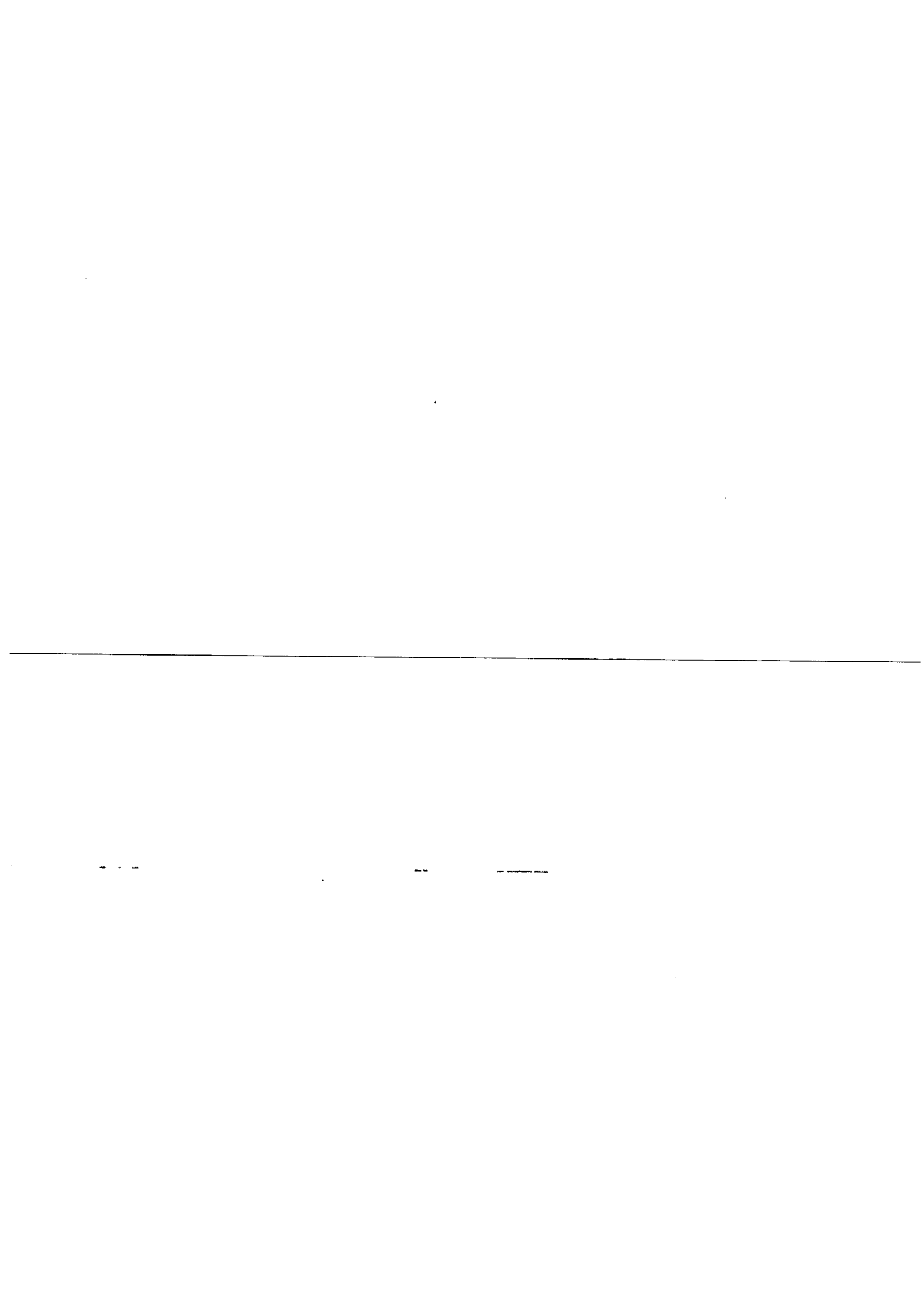
POCLAIN POWERTRAIN SAS

3.2 Crédit d'impôt recherche

La société a comptabilisé en 2023 un montant total de crédit d'impôt recherche de 2 557 euros.

3.3 Crédit d'impôt mécénat

Il n'y a pas eu de crédit d'impôt mécénat en 2023.



4 NOTES SUR LE BILAN

4.1 Immobilisations incorporelles

Le poste Immobilisations Incorporelles d'un montant de 223 695 euros intègre :

- coût d'acquisition, en date de janvier 2005, d'un brevet pour 101 250 euros ;
- coût de mise en place d'un logiciel de consolidation et de reporting pour 122 445 euros.

4.2 Immobilisations corporelles

Ce poste est composé principalement de terrains, de leurs aménagements amortissables ainsi que de constructions.

Le montant des immobilisations corporelles est de 16 146 640 euros en brut.

4.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent en valeur brute à 138 290 167 euros et se composent :

1) de titres de participation en valeur brute, à hauteur de 109 427 615 euros, dont :

- Filiales étrangères pour 91 559 846 euros,
- Filiales françaises pour 17 867 769 euros.

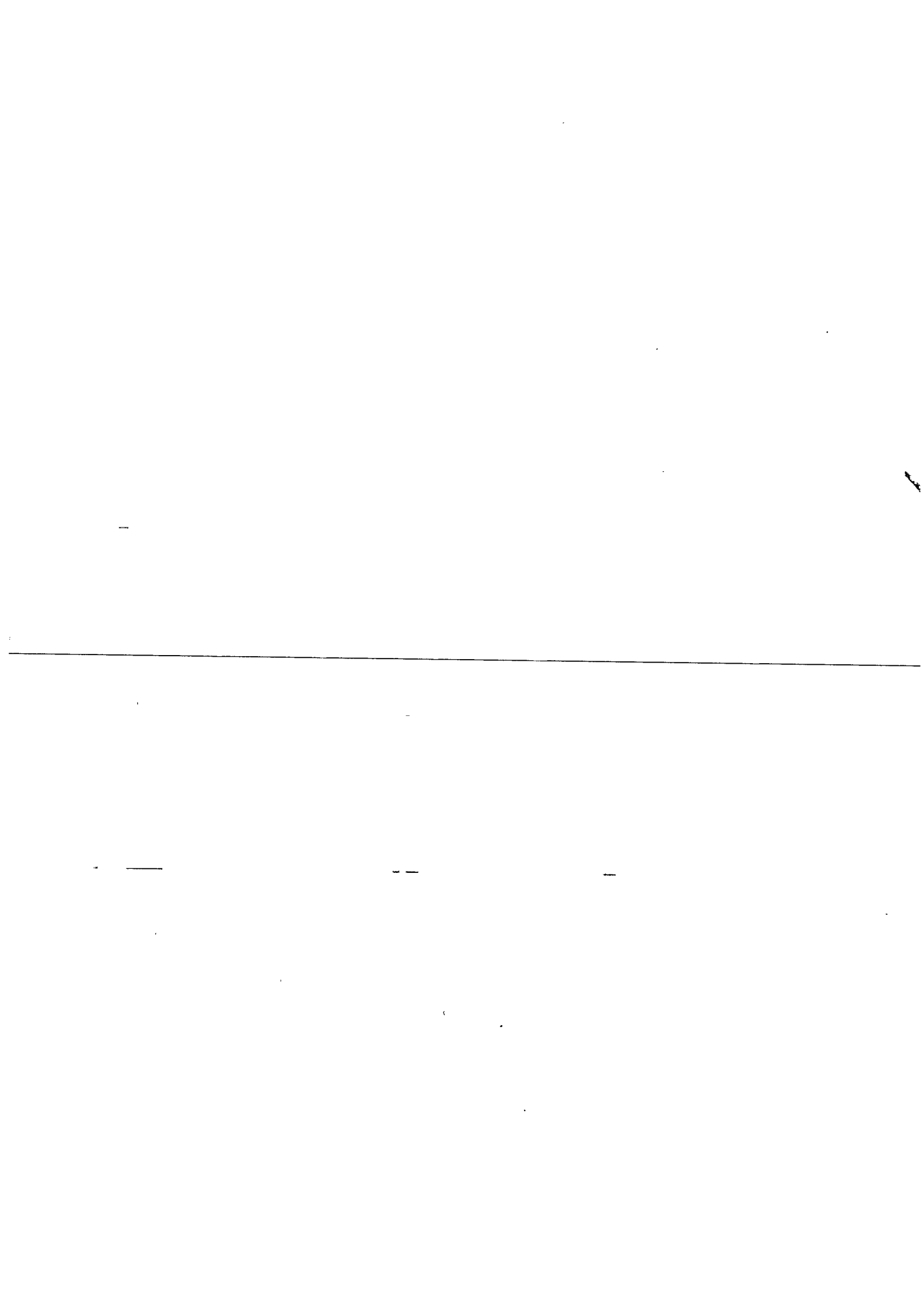
Un test de dépréciation (Impairment Test) a été réalisé au 31 Décembre 2023.

Les dépréciations de titres s'établissent à 445 941 euros et concernent :

- o La filiale brésilienne à hauteur de 282 844 euros, pas de dotation sur l'exercice ;
- o La filiale PHSMP à hauteur de 163 097 euros, dotation de l'exercice 11 483 euros ;
- o L'entité Poclain Hydraulics Industriale ayant été fusionné avec la société Poclain Hydraulics SRL ; la provision de 4 673 223 euros a été reprise en totalité,

2) de créances rattachées à des participations pour 28 123 832 euros en valeur brute et se décomposant comme suit :

- Prêt de 2 000 000 euros consenti à SMP en date du 1^{er} septembre 2018 ; renouvellement en septembre 2023 pour une durée d'une année (échéance septembre 2024) ;
- Prêt de 7 000 000 dollars consenti à POCLAIN HYDRAULICS INC libéré totalement ; versement par tirage de 5 600 000 dollars le 26 juin 2019 ; deuxième tirage de 1 400 000 dollars le 27 juin 2019 ; Remboursement selon un échéancier du 30 juin 2019 au 30 juin 2034 pour un montant mensuel de 51 602,94 dollars ; Solde restant dû au 31 décembre 2023 : 5 315 484,05 dollars. Prêt réévalué au 31 décembre 2023.
- Prêt de 15 000 000 dollars à POCLAIN HYDRAULICS INC libéré totalement ; versement par tirage de 3 000 000 dollars le 14 février 2022 et 12 000 000 dollars le 21 mars 2022. Remboursement de 12 300 000 dollars en 2023. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 2 700 000 dollars. Prêt réévalué au 31 décembre 2023.
- Prêt de 7 000 000 euros à POCLAIN HYDRAULICS PRIVATE Ltd libéré totalement ; premier tirage de 3 000 000 euros le 11 février 2019 ; deuxième versement de 2 000 000 euros le 29 avril 2019 ; 2 000 000 euros le 19 juillet 2019 ; remboursement par palier selon un échéancier du 7 juillet 2020 au 7 janvier 2026 ; Solde restant dû au 31 décembre 2023 : 5 200 000 euros.
- Prêt de 5 000 000 euros à POCLAIN HYDRAULICS PRIVATE Ltd libéré totalement ; premier tirage de 2 500 000 euros le 17 octobre 2019 ; deuxième tirage de 2 500 000 euros le 15 novembre 2019 ; remboursement par palier selon un échéancier, fin de prêt prévu le 7 janvier 2028 ; Solde restant dû au 31 décembre 2023 : 4 300 000 euros.



- Prêt de 5 000 000 euros à POCLAIN HYDRAULICS PRIVATE Ltd libéré totalement le 22 juin 2020 ; remboursement par palier selon un échéancier, fin de prêt prévu le 30 décembre 2028 ; Solde restant dû au 31 décembre 2023 : 3 700 000 euros.
- Prêt de 5 000 000 euros consenti à Poclain Hydraulics d.o.o. par transfert du prêt de Poclain SAS à PH SAS le 31 décembre 2022 ; Remboursement à échéance le 31 Décembre 2025.
- Prêt de 600 000 euros consenti à EMSISO par deux versements de 300 000 euros chacun en date du 1^{er} et 27 Juin 2023 pour une durée d'une année (échéance juin 2024) ;
- Prêt de 70 000 euros consenti à SAMSYS en date du 15 Novembre 2023 pour une durée d'une année (échéance novembre 2024) ;

3) de dépôts et cautionnements pour 738 720 euros, une augmentation de 200 000 euros correspondant au versement de la caution de 250 000 euros sur les prêts BPI en janvier 2023 pour 5 000 000 euros et le remboursement de la caution du prêt de 1 000 000 euros pour 50 000 euros en 2022, dépréciation pour un montant de 21 074,75 euros des cautions sur loyers payées pour les entités POCLAIN HYDRAULICS china et POCLAIN HYDRAULICS PRIVATE Ltd.

4.4 Créances

Les créances clients, d'un montant de 3 112 641 euros sont composées de facturations aux filiales du Groupe, essentiellement liées à la redevance de la marque POCLAIN HYDRAULICS et aux diverses prestations que POCLAIN HYDRAULICS SAS dispense à ses filiales en sa qualité de holding animatrice du Groupe.

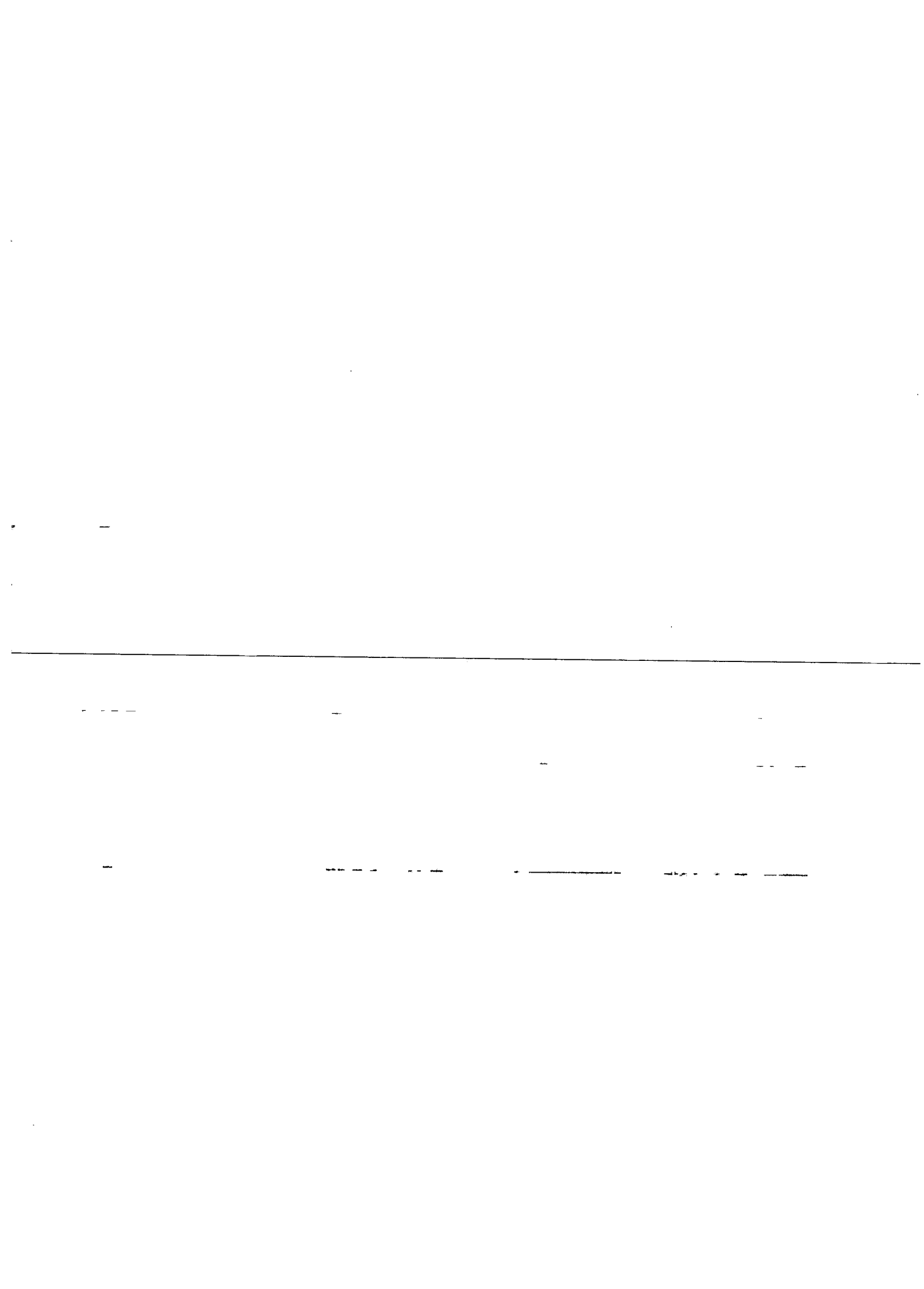
Les autres créances d'un montant de 42 334 628 euros sont essentiellement constituées de :

- Créances de TVA pour 46 700 euros,
- Créances en compte courant détenues sur les filiales de POCLAIN HYDRAULICS SAS pour 36 266 193 euros ;
- Prêt de 6 000 000 euros consenti à POCLAIN TECHNICAST SAS ; renouvellement en avril 2021. Au vu des échanges avec Technicast et C2MAC et de l'absence du versement de la première échéance due, une dépréciation a été inscrite au bilan pour la totalité de la créance.

4.5 Comptes de trésorerie

Les comptes de trésorerie comportent :

- Disponibilités en banque pour 3 307 514 euros ;
- Des intérêts courus sur les Comptes à terme de 294 762 euros
- Placements sur des comptes à terme pour 68 193 723 euros, composés des contrats ci-dessous :
 - Dépôt à terme BNP pour 5 000 000 euros du 5 octobre 2023 au 5 janvier 2024 ;
 - Dépôt à terme Caisse d'épargne pour 10 000 000 euros du 2 octobre 2023 au 2 janvier 2024
 - Dépôt à terme LCL pour 10 000 000 euros du 26 octobre 2023 au 26 janvier 2024 .
 - Dépôt à terme LCL pour 8 000 000 euros du 20 octobre 2023 au 20 janvier 2024 .
 - Dépôt à terme LCL pour 10 000 000 euros du 5 décembre 2023 au 5 mars 2024 .
 - Dépôt à terme HSBC pour 10 000 000 euros du 5 décembre 2023 au 5 mars 2024 .
 - Dépôt à terme TEMPO A PREAVIS EUR sur le CIC pour 5 000 000 euros du 14 décembre 2023 au 14 mars 2024 .
 - Compte à terme TRESO plus sur la société générale de 10 193 723 euros 5 Décembre 2023 au 5 janvier 2024 ;



4.6 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance de 9 084 euros concernent des frais financiers.

L'écart de conversion actif de 1 214 297 euros concerne :

- La réévaluation des créances et dettes groupe :
 - o Comptes courants : 1 207 016 euros ;
 - o Créances : 7 281 euros.

4.7 Capitaux propres

Ils s'établissent au 31 décembre 2023 à 49 714 181 euros, soit une augmentation de 9 144 291 euros en raison de :

- Distribution de dividendes : - 29 000 000 euros ;
- Résultat de l'exercice : 38 129 300 euros ;
- Variation des amortissements dérogatoires : 14 990 euros.

4.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques à hauteur de 1 397 226 euros correspondent à une provision pour perte de change de 1 214 297 euros, une provision pour risque de 182 929 euros.

4.9 Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 48 627 261 euros, en baisse de plus de 20 millions d'euros par rapport à 2022.

Elles se décomposent comme suit :

- 2 000 000 euros d'emprunts obligataires émis par le Fonds Commun de Placement POCLAIN HYDRAULICS SAS, se décomposant comme suit : Matricule 183491 : émission d'un deuxième tirage de 1 000 000 euros le 27 septembre 2018 à échéance le 22 mai 2024 et un second matricule 50037 de 1 000 000 € du 17 octobre 2023 à échéance le 17 octobre 2027;
- Emprunts souscrits auprès d'établissements de crédit à hauteur de 45 550 219 euros, soit une augmentation de 2 M€ par rapport à 2022, dont une part à moins d'un an de 11 821 k€. Dans le contexte du COVID-19 la société a bénéficié de 40 000 000 euros de prêts garantis par l'état dont le remboursement initialement prévu au terme d'une année a été décalé à cinq ans par échéances mensuelles ou trimestrielles, le montant restant dû est de 36 900 000 €.
- Dépôts et cautions reçus des filiales POCLAIN HYDRAULICS Industrie SAS pour 306 137 euros ;
- Intérêts courus sur emprunts et intérêts courus sur couverture de change pour 110 562 euros, une augmentation de 98 274 euros par rapport à 2022.

Les dettes d'exploitation comprennent :

- Dettes fournisseurs pour 1 626 096 euros de fournisseurs essentiellement POCLAIN SAS et POCLAIN HYDRAULICS INDUSTRIE ;
- Dettes fiscales pour 71 808 euros.
- Dettes sur immobilisations pour 320 euros.

4.11 Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 154 575 840 euros et sont composées essentiellement des comptes courants des filiales.

4.12 Comptes de régularisation passif

L'écart de conversion passif de 81 624 euros concerne :

- La réévaluation des créances et dettes groupe :
 - o Prêts consentis aux sociétés du Groupe : 66 360 euros ;
 - o Comptes courants : 13 507 euros ;
 - o Créances : 1 757 euros.

5 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de 2 243 675 euros est composé de :

- Loyers des immeubles payés par POCLAIN HYDRAULICS Industrie SAS pour 2 021 640 euros ;
- Refacturations aux filiales de taxes foncières pour 222 035 euros, dont 54 274 euros concernant le bâtiment Corporate.

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- Les facturations aux filiales françaises et étrangères de la redevance de marque pour 16 459 247 euros. - - -
- Des transferts de charges pour 5 716 euros correspondant aux refacturations de charges ;

5.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'établissent à 3 990 528 euros.

Ce poste comprend :

- Dépenses en prestations de services et honoraires nécessaires à l'animation du Groupe et à l'activité de holding pour 2 145 603 euros dont 18 935 euros d'honoraires de Commissaires aux comptes ;
- Impôts et taxes pour 441 258 euros et notamment la taxe foncière pour 234 733 euros ;
- Dotations aux amortissements de l'exercice pour 539 338 euros ;
- La redevance de marque facturée pour 859 198 euros.
- Des autres charges pour 5 131 euros.

5.3 Résultat financier

Le résultat financier est un produit de 31 395 089 euros et comprend :

- Des dividendes perçus des filiales, soit 27 866 785 euros ;
- Une charge nette d'intérêts aux filiales pour - 1 813 352 euros.
- Un produit de 902 904 euros sur les certificats de dépôt
- Des intérêts bancaires nets pour - 17 156 euros ;
- Une reprise de provision nette pour dépréciation des titres soit 4 661 740 euros ;
- Une charge nette liée aux dotations et reprises de provision pour perte de change, soit - 44 513 euros ;
- Un produit net de couverture de taux de 177 275 euros ;
- Une charge d'intérêts des financements de - 43 799 euros ;
- Une charge de change nette de - 294 795 euros ;

5.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est une charge de - 6 014 991 euros et comprend essentiellement :

- Dotation nette d'amortissements dérogatoires de 14 991 euros ;
- Dotation pour risque exceptionnel négociation cession TECHNICAST de 6 000 000 euros.

5.5 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt de l'exercice de 1 968 908 euros, correspond à l'impôt sur les sociétés et se décompose de la manière suivante :

- Impôt sur les résultats : charge de 1 971 465 euros au taux de droit commun ;
- Crédit d'impôt recherche de 2 557 euros.

La charge nette d'impôt est imputable à hauteur de 1 968 908 euros au résultat courant qui, après impôt, s'établit à + 44 144 291 euros et à hauteur de 0 euros au résultat exceptionnel qui, après impôt, s'établit à - 6 014 991 euros.

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Identité de la société consolidante

Les comptes de POCLAIN HYDRAULICS SAS sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de POCLAIN SAS au capital de 29 627 640 euros, dont le siège est à VERBERIE.

Identité de la tête de groupe établissant les états financiers :

POCLAIN SAS

Route de Compiègne 60410 VERBERIE

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège social de l'entité tête de groupe précitée ci-dessus.

6.2 Engagements financiers

1) Engagements donnés :

- Cautions bancaires en faveur des filiales : 13 541 614 euros

2) Engagements reçus :

- Crédits LMT non utilisés : 94 000 000 euros

6.3 Contrats de couverture de taux de change

Au 31 Décembre 2023, Poclain Hydraulics SAS n'a aucun contrat de couverture de change en cours.

6.4 Couverture de taux d'intérêt

Poclain Hydraulics SAS a mis en place les couvertures suivantes :

- **7 octobre 2021**, la société a conclu avec le **CIC** un contrat de couverture de taux d'intérêt pour une valeur de 5 000 000 d'euros avec un départ différé le 24 janvier 2022.
SWAP de taux fixe 0,107% contre EURIBOR 3 mois flooré avec échéance 24/01/2025.

6.5 Parties liées

Aucune transaction significative et conclue à des conditions anormales de marché avec des parties liées n'est à signaler.

6.6 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture

POCLAIN HYDRAULICS

Société par actions simplifiée au capital de 8 123 039 €
Siège social : Route de Compiègne - VERBERIE (Oise)
926 120 049 RCS COMPIEGNE
SIRET : 926 120 049 000 24



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, à dix-sept heures trente, au siège social

La société POCLAIN, Société par Actions Simplifiée au capital de 29 627 640 € dont le siège social est à VERBERIE (Oise), Route de Compiègne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 492 401 187,

représentée par M. Laurent BATAILLE en sa qualité de Président,

associé unique de la société POCLAIN HYDRAULICS SAS,

a pris les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- l'affectation du résultat ;
- l'approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce ;
- pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 38 129 299,83 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associé unique donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

s'élevant à :.....	38 129 299,83 €
augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent.....	1 558 213,61 €
Soit un solde de :.....	39 687 513,44 €
- aux actions, à titre de dividendes, une somme de :.....	33 000 000,00 €
- au report à nouveau, le solde de :.....	6 687 513,44 €

Chaque action donnera droit à un dividende net de 43,36 € qui sera mis en paiement à compter du 16 mai 2024. Cette distribution est éligible pour la totalité de son montant à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Conformément à la loi, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE ELIGIBLE A LA REFACTION DE 40 %	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A LA REFACTION DE 40 %	DIVIDENDE PAR ACTION
2020	12 000 000,00 €	12 000 000,00 €	Néant	15,77 €
2021	39 000 000,00 €	39 000 000,00 €	Néant	51,24 €
2022	29 000 000,00 €	29 000 000,00 €	Néant	38,10 €

(...)

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des présentes décisions pour l'accomplissement des formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le président.

l'associé unique

le président

Copie certifiée conforme
à l'original
Le Président*



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

POCLAIN HYDRAULICS S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

POCLAIN HYDRAULICS S.A.S.
Route de Compiègne - 60410 Verberie

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre





KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

POCLAIN HYDRAULICS S.A.S.

Route de Compiègne - 60410 Verberie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société POCLAIN HYDRAULICS S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POCLAIN HYDRAULICS S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 109 M€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note 2.3 "Participations" de l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par votre société, nous avons vérifié leur caractère approprié, leurs modalités de mise en œuvre et leur correcte application, ainsi que les informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

